

Droits de l'Homme

Montagne du Bonheur, 2009

L'association Montagne du Bonheur

- a plaidé les cas de Pema Tsepak, Lobsang Gyalten, Loyak, Kangtsok, Dawa Sangpo, Tenzin Puntsok, Penkyi (Norbu), Penkyi (Thantoe), Kunchok Tsephel, abbé Tenzin Gyaltzen , Nyi Chig, Nagwang Tashi, Tashi Dorjee, Jamyang Sherab, Tsering Paden, Lobsang Gyaltzen auprès des autorités chinoises pour un respect de la procédure judiciaire c'est-à-dire que les procès soient publics avec la nomination d'un avocat et non en huis clos et pour demander la libération des prisonniers tibétains.

- Pour le Tibet, des courriers ont été envoyés au Président de la République Française , au Ministère des Affaires Etrangères, à nos élus et au Parlement Européen pour demander leur intervention auprès des autorités chinoises pour les prisonniers tibétains, pour oeuvrer pour un dialogue sino-tibétain, pour la reconnaissance du Gouvernement tibétain en exil comme représentant légitime du peuple tibétain.

- Signature de pétitions avec Students for a Free Tibet

- Action collective des associations de soutien au Tibet pour le parrainage de communes

Des informations sur la situation au Tibet sont régulièrement transmises aux personnes du carnet d'adresses de Montagne du Bonheur avec les actions en cours :

- Pétitions de Montagne du Bonheur

- Actions collectives des associations de soutien au Tibet

Présence de l'association à des manifestations pour le Tibet en France et en Inde. L'association a plaidé pour le cas de Aung Sem Suukyi et les 2100 prisonniers politiques birmans.